



AVIS DE RECRUTEMENT

Ouvrier polyvalent – Chauffeur permis C (H/F/X)
Grade D2 ou D3 (à déterminer en fonction de la qualification), contractuel à temps plein

L'Administration communale de Mont-de-l'Enclus procède au recrutement d'un ouvrier polyvalent – Chauffeur permis C (H/F/X).

Sous l'autorité de la ligne hiérarchique, l'agent participe à l'entretien du domaine public, des bâtiments communaux et des espaces verts. Il conduit les véhicules communaux nécessitant le permis C et exécute les différents travaux techniques confiés par sa hiérarchie.

FONCTIONS

- Conduire les véhicules communaux nécessitant le permis C.
- Effectuer des travaux de maçonnerie (réparations diverses, pose de bordures, rejointoiement, petits ouvrages, etc.).
- Réaliser des travaux d'électricité de base liés à l'entretien des bâtiments et des infrastructures communales.
- Participer à l'entretien des espaces verts (tonte, taille, plantations, débroussaillage, désherbage, etc.).
- Réaliser des travaux d'entretien et de réparation de la voirie, des bâtiments communaux et des équipements publics.
- Participer à la mise en place de la signalisation des chantiers.
- Utiliser, entretenir et assurer le bon état du matériel et des véhicules communaux.
- Veiller au respect des règles de sécurité.
- Participer aux interventions urgentes ou exceptionnelles selon les nécessités du service.

PROFIL ET CONDITIONS

- Être en possession du permis C.
- Avoir le sens du service public.
- Être capable de travailler aussi bien de manière autonome qu'en équipe.
- Faire preuve de polyvalence, de rigueur et d'un bon sens de l'organisation.
- Être capable d'exécuter des travaux manuels variés.
- Disposer de bonnes connaissances en maçonnerie, en électricité et en jardinage.
- Être capable d'exécuter les travaux confiés dans ces différents domaines.
- Faire preuve de disponibilité et de flexibilité en fonction des besoins du service.

RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES

- Échelle de traitement D2 ou D3, déterminée en fonction de la qualification du candidat.



- Régime de travail de 38 heures par semaine.
- Pécule de vacances et prime de fin d'année.
- Régime de congés équivalent au personnel statutaire ainsi que récupération des heures supplémentaires conformément à la réglementation en vigueur.
- Entrée en fonction dès que possible.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit :

- Être belge ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne.
- Jouir de ses droits civils et politiques.
- Être d'une conduite répondant aux exigences de la fonction.
- Justifier des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice de la fonction.
- Être titulaire du permis de conduire C en ordre de validité.

RECRUTEMENT

Les candidatures seront réputées recevables si elles sont accompagnées des pièces justificatives suivantes :

- Un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois à la date limite d'introduction de la candidature ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation ;
- Une copie recto-verso de la carte d'identité ;
- Une copie du permis de conduire C.

Toute candidature incomplète sera considérée comme irrecevable.

Les candidatures doivent être envoyées obligatoirement par courrier à l'adresse suivante :

Administration communale de Mont-de-l'Enclus
À l'attention du Collège communal
Place d'Amougies 2
7750 Mont-de-l'Enclus

Le candidat retenu sera sélectionné à l'issue d'une épreuve orale.

L'entrée en fonction est prévue dès que possible.